



# **Mémoire pour les consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de l'automne 2025**

**Imagine Canada**

Personne-ressource :  
Bruce MacDonald  
Président-directeur général  
[bmacdonald@imaginecanada.ca](mailto:bmacdonald@imaginecanada.ca)

## Recommandations

**Recommandations 1 et 2 :** Réduire le fardeau administratif des organismes à but non lucratif :

- A. En adoptant d'une approche « un partenaire, un profil » afin d'éliminer les rapports redondants préparés par les OBNL et présentés aux bailleurs de fonds fédéraux; et
- B. En octroyant des subventions plutôt qu'en versant des contributions.

**Recommandation 3 :** Faciliter la durabilité et la croissance du secteur à but non lucratif en éliminant les cloisonnements et en réaffectant le personnel afin de créer une unité dédiée au secteur au sein du gouvernement fédéral.

**Recommandations 4 et 5 :** Donner des directives claires à Statistique Canada pour améliorer la collecte de données sur le secteur à but non lucratif, notamment en créant une unité dédiée au sein de l'agence, en mettant régulièrement à jour l'enquête nationale sur les organismes à but non lucratif, en améliorant les programmes actuels de collecte de données et en conservant les produits de données existants sur le secteur.

**Recommandations 6 à 8 :** Favoriser le codéveloppement d'outils numériques et de solutions d'intelligence artificielle dans le secteur à but non lucratif en encourageant les partenariats entre les organismes du secteur, les groupes de réflexion, les universités, le gouvernement et le secteur privé.

**Recommandations 9 et 10 :** Élaborer, en collaboration avec le secteur, une stratégie fédérale sur la main-d'œuvre pour le secteur à but non lucratif.



Partout au Canada, les organismes à but non lucratif (OBNL) sont des acteurs clés de la croissance économique et du bien-être social. Ils fournissent des services essentiels tels que l'aide à l'établissement des personnes immigrantes et réfugiées ainsi que des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences qui favorisent la prospérité des Canadiens et Canadiennes. Chaque année, le secteur à but non lucratif contribue à hauteur de 226 milliards de dollars, ce qui représente 8,2 % du PIB du Canada. En outre, 13 millions de bénévoles consacrent près de 1,2 milliard d'heures par an à renforcer les communautés, soit l'équivalent de 714 000 emplois à temps plein.

Le secteur à but non lucratif joue également un rôle important dans le recrutement de talents diversifiés de classe mondiale. Avec plus de 2,7 millions de travailleurs, il est l'un des plus grands employeurs du pays, devant le commerce du détail (1,94 million), la construction (0,85 million) et l'industrie manufacturière (0,83 million), trois des plus importantes industries à but lucratif au pays. Comparativement à ceux d'autres secteurs, les effectifs du secteur à but non lucratif sont plus souvent des femmes, des personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé et des personnes issues des minorités raciales.

Dans le contexte économique actuel difficile, de nombreux ménages canadiens se tournent vers le secteur à but non lucratif pour alléger leurs pressions financières et améliorer leur accessibilité financière. En 2024, près de la moitié (45 %) des Canadiens et Canadiennes ont déclaré avoir de la difficulté à faire face à leurs dépenses quotidiennes en raison de la hausse des prix. Pendant cette période, de plus en plus de personnes ont eu recours à des programmes et services offerts par des organismes à but non lucratif pour maintenir leur bien-être. Par exemple, en 2024, les banques alimentaires du pays ont enregistré plus de deux millions de visites par mois, un sommet historique. La hausse constante des prix fera en sorte que cette pression touchera aussi des services tels que les refuges, les garderies et les programmes de préparation à l'emploi.

Malgré la contribution essentielle du secteur à la résilience de l'économie canadienne, la crise de l'accessibilité financière et l'inflation ont entraîné une forte baisse des dons. PwC a récemment publié un [rapport](#) dans lequel on prévoit une réduction de plus de 126 millions de dollars de l'apport au PIB du secteur à but non lucratif en raison de l'impact des tarifs américains. Cette pression économique, conjuguée à une baisse anticipée des dons de bienfaisance d'ici 2026 d'environ 100 millions de dollars, souligne la nécessité urgente pour le gouvernement fédéral de reconnaître et d'appuyer le rôle essentiel que jouent les organismes à but non lucratif dans la société canadienne.

### **Recommandations 1 et 2 : Réduire le fardeau administratif lié au financement des organismes à but non lucratif**

Le secteur à but non lucratif est un partenaire important dans la mise en œuvre de programmes et la prestation de services qui favorisent la création de communautés fortes et résilientes partout au Canada. Or, des modèles de financement désuets et des restrictions rigides limitant la capacité du secteur à répondre aux besoins des collectivités nuisent souvent à la relation entre le gouvernement et le secteur.

Parmi les principaux défis, citons les lourds fardeaux administratifs, les longs délais d'attente ainsi que les pratiques d'évaluation et de gestion des risques inadéquates et excessivement contraignantes. Ces questions ont été bien documentées dans des rapports tels que ceux du [Groupe d'experts indépendant sur les programmes de subventions et de contributions du gouvernement fédéral](#) et du [Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance](#).

L'amélioration du cadre réglementaire régissant le financement des organismes à but non lucratif pourrait réduire les coûts, améliorer le rendement des investissements et favoriser la responsabilisation sans avoir à supprimer des programmes d'aide essentiels dont dépendent des citoyens et citoyennes. Le gouvernement, qui souhaite [moderniser les règlements désuets pour réduire le fardeau administratif](#), devrait collaborer avec le secteur à but non lucratif afin de s'assurer que les changements ne compromettent pas la prestation des programmes et des services.

Pour appuyer ces réformes, nous demandons au gouvernement de mettre en œuvre les recommandations suivantes pour améliorer le cadre de financement fédéral.

### **Recommandations**

1. *Réduire le fardeau administratif des organismes à but non lucratif :*
  - a. *En adoptant d'une approche « un partenaire, un profil » afin d'éliminer les rapports redondants préparés par les OBNL et présentés aux bailleurs de fonds fédéraux; et*
  - b. *En octroyant des subventions plutôt qu'en versant des contributions.*
2. *Rendre le financement fédéral plus fiable et plus adapté aux besoins:*
  - a. *En permettant aux organismes à but non lucratif de transférer plus facilement des fonds d'une ligne budgétaire à une autre afin de réduire le fardeau administratif, de favoriser une prestation de services flexible et d'obtenir de meilleurs résultats; et*
  - b. *En priorisant le financement à long terme et en réduisant le délai d'attente pour l'approbation des demandes de financement.*

### **Recommandation 3 : Renforcer la relation entre le gouvernement fédéral et le secteur à but non lucratif**

Depuis plusieurs années, le secteur à but non lucratif demande au gouvernement fédéral de créer un ministère, une agence ou un secrétariat responsable du secteur à but non lucratif pour faciliter l'amélioration continue du cadre économique et politique du secteur. Lors des dernières élections, le Parti libéral du Canada [s'est engagé](#) à rencontrer des représentants et représentantes du secteur de la bienfaisance et à but non lucratif. Nous sommes impatients de collaborer avec le gouvernement pour concrétiser cette promesse.

Une unité dédiée chargée de soutenir et de faciliter notre pérennité et notre croissance pourrait :

- **Renforcer la collaboration entre les différentes entités gouvernementales**, en simplifiant les communications et la coordination des enjeux qui touchent les organismes de bienfaisance et à but non lucratif afin d'éviter les chevauchements et d'améliorer les résultats;
- **Encourager l'innovation et la responsabilisation**, en veillant à ce que les politiques publiques favorisent un secteur à but non lucratif robuste, efficace et axé sur les résultats, afin d'optimiser l'impact de chaque dollar investi;
- **S'appuyer sur les données pour prendre des décisions plus judicieuses**, en recueillant et en diffusant des données de haute qualité et facilement consultables sur le secteur à but non lucratif afin que l'élaboration des politiques et l'affectation des ressources soient fondées sur des preuves;
- **Plaider en faveur de politiques efficaces**, en se faisant le champion interne du secteur à but non lucratif, pour s'assurer que le gouvernement tient compte de l'impact de ses décisions politiques sur les organismes de bienfaisance et à but non lucratif, et ainsi éviter les conséquences imprévues coûteuses;
- **Lutter contre les inégalités systémiques**, en s'attaquant aux inégalités au sein du secteur qui relèvent de la compétence fédérale afin de créer un environnement à but non lucratif plus équitable et plus efficace.

### Recommandation

3. *Favoriser la durabilité et la croissance du secteur à but non lucratif en éliminant les cloisonnements et en redéployant le personnel afin de créer une unité dédiée au sein du gouvernement fédéral*

### Recommandations 4 et 5 : Donner des directives claires à Statistique Canada pour améliorer la collecte de données sur le secteur à but non lucratif

L'accès à des données désagrégées de haute qualité est primordial pour le secteur à but non lucratif, mais également pour le gouvernement. Or, des décennies de collecte irrégulière de données ont privé le gouvernement d'informations exhaustives sur la composition, les finances, la main-d'œuvre et les activités de ce secteur. Lorsque des données sur le secteur sont disponibles, elles sont souvent difficiles d'accès ou présentées dans un format difficile à utiliser.

Actuellement, il existe un manque de coordination et de communication entre les équipes de Statistique Canada responsables de la collecte de données sur notre secteur. Les approches cloisonnées ont donné lieu à des différences dans la portée et les définitions, ce qui a produit des ensembles de données non comparables et des portraits divergents de notre secteur. Remédier à cette fragmentation permettrait d'améliorer la coordination et d'optimiser le rendement des investissements existants dans la collecte de données.

En partenariat avec la [Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif](#), un regroupement de plus de 60 organisations, nous demandons au gouvernement fédéral de mettre en œuvre les recommandations suivantes afin de combler le manque de données sur le secteur à but non lucratif.

#### **Recommandations**

4. *Donner des orientations claires à Statistique Canada afin d'améliorer la collecte de données sur le secteur à but non lucratif par la création d'une unité dédiée au secteur au sein de l'Agence, des mises à jour périodiques de l'enquête nationale sur les OBNL, la bonification des programmes de collecte de données actuels et le maintien des produits statistiques existants.*
5. *Faire en sorte que les nouvelles mesures élargies en matière de collecte de données sur le secteur à but non lucratif annoncées dans l'Énoncé économique de l'automne 2024 produisent des données exhaustives, publiques et de qualité, sans créer de fardeau administratif excessif.*

#### **Recommandations 6 à 8 : Favoriser le codéveloppement d'outils numériques et de solutions d'intelligence artificielle dans le secteur à but non lucratif en encourageant les partenariats entre les organismes du secteur, les groupes de réflexion, les universités, le gouvernement et le secteur privé**

De nombreux organismes à but non lucratif pourraient utiliser les technologies numériques tel que l'intelligence artificielle (IA) pour encore mieux offrir leurs services sociaux. Toutes les organisations n'ont cependant ni la capacité ni les ressources nécessaires pour en profiter. En mars 2022, le Centre canadien pour la résilience numérique des OBNL a été créé pour répondre au besoin croissant de résilience numérique dans ce secteur. Des études découlant de son initiative [Une main-d'œuvre communautaire outillée pour l'avenir](#) révèlent que 38 % des organismes de bienfaisance auront du mal à accomplir leur travail s'ils n'améliorent pas leurs capacités numériques<sup>1</sup>.

Le secteur à but non lucratif est un catalyseur essentiel à la prospérité économique du Canada et au bien-être des collectivités. Dans ses investissements continus dans les technologies numériques et l'innovation en matière d'IA, le gouvernement ne doit pas oublier le secteur à but non lucratif. Le gouvernement a lancé plusieurs initiatives, dont la [Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle](#), la [Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA](#), le [Programme canadien d'adoption du numérique](#) et le [Fonds stratégique pour l'innovation](#), afin de soutenir l'innovation au Canada. Toutefois le secteur à but non lucratif a des difficultés à remplir les critères d'admissibilité de ces initiatives, car la plupart d'entre elles sont conçues pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises.

Malgré cela, de nombreux organismes à but non lucratif créent et conçoivent en collaboration des outils et des produits numériques et basés sur l'IA. Malheureusement, de nombreuses organisations du

---

<sup>1</sup> CanaDon (2021). *Les organismes de bienfaisance sont-ils prêts pour la transformation numérique?* [En ligne]. <https://www.canadahelps.org/fr/sondage-sur-les-competences-numeriques/>.

secteur peinent à augmenter les investissements dans ces domaines, car elles ont du mal à attirer des investisseurs. Le manque d'investissement gouvernemental dans le progrès technologique du secteur à but non lucratif, qui représente 226 milliards de dollars d'activité économique, pourrait nuire à la contribution de notre secteur à l'emploi et au PIB.

### **Recommandations**

6. *Veiller à ce que les organismes à but non lucratif soient représentés au sein des organes consultatifs nationaux chargés de la gouvernance de l'IA afin d'élaborer des politiques inclusives, responsables et éthiques en matière d'IA.*
7. *Élargir les possibilités d'investissements dans le numérique et l'IA pour le secteur à but non lucratif :*
  - a. *En facilitant le codéveloppement d'outils numériques et de solutions d'IA pour le secteur à but non lucratif en encourageant les partenariats entre les organismes du secteur, les groupes de réflexion, les universités, le gouvernement et le secteur privé;*
  - b. *En rendant le secteur à but non lucratif admissible à la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA afin que les organisations du secteur puissent avoir accès à des programmes comme le Fonds d'accès à une capacité de calcul pour l'IA;*
  - c. *En encourageant les investissements privés et philanthropiques dans l'innovation numérique au sein du secteur à but non lucratif au moyen d'incitatifs fiscaux ou de financement de contrepartie.*
8. *Soutenir l'adoption de technologies numériques en investissant dans des programmes d'éducation et de formation aux technologies numériques.*

### **Recommandations 9 et 10 : Élaborer conjointement une stratégie fédérale sur la main-d'œuvre pour le secteur à but non lucratif**

Le secteur à but non lucratif joue un rôle important dans le recrutement de talents de partout dans le monde. Notre secteur emploie 14 % des travailleuses et travailleurs, et représente 12 % de la main-d'œuvre canadienne. Or, la demande accrue pour nos services mène à des taux élevés d'absentéisme, d'épuisement professionnel et de problèmes de santé mentale chez les membres du personnel. Le secteur peine à recruter et à retenir son personnel, car de nombreux travailleurs et travailleuses abandonnent le secteur à but non lucratif pour aller travailler dans le secteur privé ou public, qui offrent de meilleurs salaires ainsi qu'une gamme plus étendue d'avantages sociaux.

Le secteur à but non lucratif est unique, car il compte à la fois du personnel rémunéré et du personnel bénévole qui travaillent de concert à la réalisation de la mission de leurs organismes respectifs. Il est urgent d'adopter une stratégie visant à renforcer et pérenniser le secteur à but non lucratif. Cette stratégie devrait porter sur le recrutement et la rétention des talents. L'évaluation des progrès devrait être faite en fonction des données sur la demande de services et la capacité de la main-d'œuvre à répondre aux besoins de la population, aujourd'hui et demain.



Nous faisons l'écho aux recommandations du mémoire prébudgétaire 2025 présenté par la Coalition de fédérations de services nationaux :

**Recommandations**

9. *S'associer à des organismes à but non lucratif et à des fondations privées pour élaborer une stratégie conjointe sur la main-d'œuvre du secteur visant à recruter et à retenir des travailleurs et travailleuses dans ce secteur.*
10. *Investir dans la collecte et l'analyse de données sur le secteur à but non lucratif afin d'améliorer la prestation de services et la planification de la main-d'œuvre.*